

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

**Séance du 2 juillet 2015**

**DCM N° 15-07-02-3**

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2014 du Budget Principal et des Budgets annexes.**

**Rapporteur: M. TOULOUZE**

Les instructions comptables M14 pour le Budget Principal et le Budget Annexe des Zones, M49 pour le Service des Eaux, M4 pour le Camping, obligent à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Administratif.

En règle générale, le résultat de fonctionnement ou d'exploitation est affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au Compte Administratif,
- pour le surplus, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve) soit à la section de fonctionnement pour financer des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

**1) Le résultat du Budget Principal**

Il est proposé d'affecter le résultat de 2 942 001,08 € à la couverture d'une partie du déficit d'investissement pour le même montant.

**2) Le résultat du Budget Annexe des Eaux**

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 351 673,95 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

**3) Le résultat du Budget Annexe du Camping**

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 267 738,08 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

**4) Le résultat du Budget Annexe des Zones**

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 472 460,61 € à la couverture d'une partie du déficit d'investissement pour le même montant.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.



- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Eaux comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)		<b>290 394,13</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>	<b>61 279,82</b>
<b><u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2014 A AFFECTER</u></b>		<b>351 673,95</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement		<b>0,00</b>
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		<b>0,00</b>
<b>Solde disponible :</b>		<b>351 673,95</b>
affecté comme suit :		
- affectation complémentaire en réserves		<b>0,00</b>
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		<b>351 673,95</b>
<b><u>B) DEFICIT AU 31/12/2014</u></b>		<b>0,00</b>
<b><u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u></b>		<b>0,00</b>

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe du Camping comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)		<b>224 030,92</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>	<b>43 707,16</b>
<b><u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2014 A AFFECTER</u></b>		<b>267 738,08</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement		<b>0,00</b>
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		<b>0,00</b>
<b>Solde disponible :</b>		<b>267 738,08</b>
affecté comme suit :		
- affectation complémentaire en réserves		<b>0,00</b>
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		<b>267 738,08</b>
<b><u>B) DEFICIT AU 31/12/2014</u></b>		<b>0,00</b>
<b><u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u></b>		<b>0,00</b>



Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Decisions budgetaires

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 14

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**